



Démarche à effectuer pour un divorce à l'amiable.

Par **julie88_old**, le **07/10/2007** à **14:15**

Bonjour,

Mon mari et moi voulons divorcer à l'amiable.

Nous avons une maison qui est actuellement en vente et sommes d'accord sur le partage des meubles et la garde des enfants.

Petit problème je ne sais pas combien je peux demander de pension alimentaire pour mes deux filles.

Mon mari gagnant environ 2500€ net par mois je pense qu'il pourrait me verser 400€ par mois.

Est ce raisonnable et correcte à votre avis combien puis je demander ? (Pour ma part je gagne environ 1100€ Net.)

J'aurais voulu aussi savoir quelles sont les démarches à entreprendre pour divorcer et combien de temps est-ce que cela prendra.

Pouvez vous aussi me dire approximativement le prix des honoraires d'un avocat ?

Et si j'ai le droit d'avoir l'aide juridictionnelle (je gagne environs 1100€/mois)

Merci pour votre aide